

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/05/2021

Voulez-vous tester un vélo à assistance électrique ?

Acquérir un vélo électrique représente un investissement important. Comment savoir si ce type de deux roues répondra aux attentes ? La commune de Forest et Pro Vélo proposent un petit coup de pouce à toutes les Forestoises et tous les Forestois tentés par l'achat d'un vélo électrique.



Pendant deux semaines, du **14 au 28 juin**, le service mobilité de la commune de Forest et Pro Vélo organisent un prêt gratuit de vélos à assistance électrique pour les habitant.e.s de Forest. Pour participer, il suffit de s'inscrire, **avant le 30 mai prochain**, en remplissant un formulaire accessible via le site internet de la commune : www.forest.brussels. Attention, le nombre d'inscription est limité à 20 participant.e.s.

Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront prévenu.e.s personnellement. Le **lundi 14 juin**, de 17h à 20h, celles-ci et ceux-ci suivront une formation théorique et pratique à l'utilisation du vélo à assistance électrique. Ensuite, ils disposeront d'un vélo pendant deux semaines. Le retour des vélos aura lieu le **lundi 28 juin** à 17h, à l'Abbaye de Forest.

Esmeralda Van den Bosch, échevine de la mobilité à Forest (GROEN) : « Cette initiative – que nous organisons pour la 4^{ème} fois - rencontre toujours un grand succès. J'invite donc toutes celles et tous ceux qui sont intéressés. à ne pas trop tarder pour s'inscrire. Avec l'arrivée de la crise sanitaire, de plus en plus de personnes sont tentées par l'achat d'un vélo électrique, très pratique pour faire de longues balades sans s'épuiser mais aussi pour se déplacer en ville. Un vélo à assistance électrique a ses spécificités, il est plus lourd et demande une maîtrise différente d'un vélo classique. C'est pour ces raisons que nous organisons des formations en complément au prêt du vélo. Afin que chacun puisse se lancer en étant bien informé et outillé. »

Pour participer, il faut habiter Forest, avoir au moins 18 ans, s'engager à utiliser le vélo pendant deux semaines et s'engager à répondre à deux questionnaires d'évaluation (à la fin du prêt et 6 mois après le test).

Outre le vélo, des cadenas et un casque seront également prêtés. Il est également possible d'ajouter au vélo un siège enfant ou une sacoche de transport.

Plus d'infos ?

Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre –
0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels